

Toute œuvre doit-elle être interagie pour être interactive ? *

Cher Ambroise,

En fait, la distinction que tu ne souhaites pas faire, en la circonstance, c'est celle entre l'évaluation épistémique et l'évaluation sémantique d'un énoncé. Un énoncé comme « il existe de la vie extraterrestre dans la galaxie NGC 6914 » est sensé, même s'il n'est actuellement pas possible de le vérifier, dans la mesure où l'on sait ce qu'il faudrait faire pour évaluer sa valeur de vérité. En outre, cet énoncé possède une valeur de vérité, que nous ignorons pour l'heure.

De la même façon, il y a un sens à dire d'un dispositif de projection particulier qu'il est interactif (ou qu'il appartient aux arts numériques), même si (actuellement) nous ne sommes pas capables d'évaluer la vérité d'un tel énoncé. Nous pouvons dire d'une œuvre interactive que « malheureusement personne n'a interagi avec elle », sans nullement nous contredire. Ainsi, contrairement à ce que tu affirmes, cela a du sens de parler d'une œuvre interactive sans l'avoir fait fonctionner.

Quant à l'idée qu'il n'y aurait pas de possible interactif, je ne la comprends pas. Si un être vivant doit être vivant pour être un être vivant (et encore), il ne me semble pas qu'une œuvre interactive doive être en interaction pour être interactive. L'interactivité est alors plutôt une propriété dispositionnelle d'une œuvre ou d'un objet (ex. la fragilité pour le verre ou la solubilité du sucre). C'est pourquoi, d'une œuvre interactive sans interaction, je dirais qu'elle a été mal perçue, peut-être comme un tableau de Van Gogh par un daltonien.

Cela dit, on pourrait refuser les possibles et exiger que l'interaction soit réelle, comme tu le souhaites. Il s'agit en définitive d'une convention, mais ta proposition me paraît contre-intuitive.

Enfin, la question était de savoir quelles étaient les conditions nécessaires et/ou suffisantes pour qualifier l'art numérique. Il me semble qu'en aucune façon le récepteur ou la réception ne sont ni ne doivent être des critères en définissant le champ.

Bien à toi, Lorenzo

Cher Lorenzo,

Voici quelques réponses à tes objections concernant la qualification d'une œuvre en tant qu'interactive.

1. Je ferais volontiers l'analogie suivante : une œuvre peut être dite interactive de la même manière que l'on peut dire d'un énoncé (une phrase) qu'il est oral. Je m'explique :

— il n'y a énoncé oral que pour autant que l'énoncé est proféré. Sa profération est constitutive de son existence en tant qu'énoncé oral. Je ne peux dire d'une notation qu'elle est orale, il faut nécessairement oralisation d'une éventuelle notation (éventuelle parce que non nécessaire à l'oralisation de l'énoncé) pour que je puisse qualifier d'oral l'énoncé en question : « Le son n'existe que lorsqu'il disparaît [*Sound exists only when it is going out of existence*¹] ». L'énoncé oral est toujours un événement, réel (effectivement prononcé) ou imaginé. Il ne suffit pas à un énoncé d'être oralisable pour dire de lui qu'il est oral.

— il n'y a œuvre interactive que pour autant que, par rapport à une programmation (le script du programme, sa notation non exécutée), il y ait ou ait eu interaction.

L'analogie avec l'exemple de l'énoncé oral se décline de la manière suivante : l'interaction est au

* Cet échange courriel entre Ambroise Barras et Lorenzo Menoud a eu lieu au mois de mars 2003, dans le cadre d'Infolipo – groupe de réflexion et de création dans les arts et la littérature numériques fondé en 1988 à Genève.

1. Walter J. ONG, *Orality and Literacy*, New York, Routledge, 1982, p. 71.

script du programme ce que l'oralisation est à la notation.

2. Dans les deux cas, de l'interaction comme de l'oralisation, l'évaluation est signe non pas d'un potentiel (de l'œuvre comme de l'énoncé), mais d'une condition : une œuvre est interactive si et seulement si je peux y constater réellement ou imaginer une interaction. L'œuvre ne peut être dite interactive qu'à la condition qu'une interaction soit, actuellement ou imaginativement, exercée. Cette condition est constitutive de la qualification même de l'œuvre interactive en tant qu'interactive.

3. La qualification d'un énoncé comme oral est conditionnée par sa profération effective par (ou imaginée chez) l'émetteur. La qualification d'une œuvre comme interactive est conditionnée par sa réception par le destinataire, à la différence d'une œuvre non interactive dont les conditions de réception ne sont pas qualificatoires : qu'un borgne ou un daltonien soit le récepteur d'un tableau de maître n'enlève probablement rien à la qualification picturale de ce tableau. Goodman avance que les circonstances de la réception d'une œuvre déterminent cette œuvre en tant qu'œuvre¹. La réception est là définitoire de l'opéralité de l'œuvre : une œuvre ne fonctionne comme œuvre que pour autant qu'elle est reçue comme œuvre. Cela ne dit rien pour autant sur la qualification de l'œuvre en tant que picturale ou autre.

4. De cela, il pourrait découler cette définition de l'œuvre interactive : est interactive l'œuvre pour laquelle les conditions de sa réception sont déterminantes. Cette définition n'est pas paradoxale (elle pourrait apparaître comme paradoxale par le fait qu'elle conjoint qualification et réception de l'œuvre dans un mouvement récursif : une œuvre interactive est une œuvre reçue interactivement).

5. Une œuvre picturale n'est pas interactive précisément parce que les conditions de sa réception ne déterminent pas sa qualification comme œuvre picturale.

1. Nelson GOODMAN, « Quand y a-t-il art ? » [1977] in G. Genette (dir.), *Esthétique et poétique*. Paris, Seuil, 1992.

Tout ceci comme une réponse indirecte à ton argumentaire, que je reproduis pour répliquer sommairement point par point :

> En fait, la distinction que tu ne souhaites pas faire, en la circonstance, c'est celle entre l'évaluation épistémique et l'évaluation sémantique d'un énoncé. Un énoncé comme « il existe de la vie extraterrestre dans la galaxie NGC 6914 » est sensé, même s'il n'est actuellement pas possible de le vérifier, dans la mesure où l'on sait ce qu'il faudrait faire pour évaluer sa valeur de vérité (vérificationnisme). En outre, cet énoncé possède une valeur de vérité, que nous ignorons pour l'heure.

Il me semble que la question n'est pas tant celle de la valeur de vérité d'un énoncé (est-il possible de dire que... sans se contredire) que celle de l'évaluation de propriétés définitoires (quelles sont les conditions pour que...).

> De la même façon, il y a un sens à dire d'un dispositif de projection particulier qu'il est interactif (ou qu'il appartient aux arts numériques), même si (actuellement) nous ne sommes pas capables d'évaluer la vérité d'un tel énoncé. Nous pouvons dire d'une œuvre interactive que « malheureusement personne n'a interagi avec elle », sans nullement nous contredire.

Nous pouvons éventuellement dire d'une œuvre que personne n'a interagi avec elle, mais nous ne pouvons qualifier cette œuvre en tant qu'interactive que pour autant que quelqu'un ait interagi avec elle. De la même façon que nous ne pouvons pas dire d'un énoncé qu'il est oral sans qu'effectivement cet énoncé ait été oralisé.

> Ainsi, contrairement à ce que tu affirmes, cela a du sens de parler d'une œuvre interactive sans l'avoir fait fonctionner.

> Quant à l'idée qu'il n'y aurait pas de possible interactif, je ne la comprends pas.

J'essaie par là de faire entendre que la question de la qualification par « interactif » n'est pas celle d'un potentiel (comme l'on dit d'une graine qu'elle est un arbre en puissance), mais celle d'une condition : pour être oral, un énoncé doit être oralisé : condition *sine qua non*.

> Si un être vivant doit être vivant pour être un être vivant (et encore), il ne me semble pas qu'une œuvre interactive doit être en interaction pour être interactive.

Être en interaction ou l'avoir été, si.

> L'interactivité est alors plutôt une propriété dispositionnelle d'une œuvre ou d'un objet (ex. la fragilité pour le verre ou la solubilité du sucre). C'est pourquoi, d'une œuvre interactive sans interaction, je dirais qu'elle a été mal perçue, peut-être comme un tableau de Van Gogh par un daltonien.

Non, la comparaison n'est pas soutenable ici. Je maintiens que l'interactivité d'une œuvre n'est pas une propriété dispositionnelle, mais définitoire (est-ce là le terme adéquat ?). L'interaction est matière de l'œuvre interactive et non seulement mode de perception de l'œuvre. Il manque quelque chose à sa définition (et non pas à sa réception) si l'interaction n'est pas actuelle.

> Cela dit, on pourrait refuser les possibles et exiger que l'interaction soit réelle, comme tu le souhaites.

Il ne s'agit pas ici de possibilité mais de conditions.

> il s'agit en définitive d'une convention, mais ta proposition me paraît contre-intuitive.

Cela dépend effectivement de la manière de poser le problème. Il me semble que la façon que tu as d'envisager l'interaction ne permet pas de mettre en évidence la spécificité de cette qualification : à savoir que la réception de l'œuvre interactive est donnée/matière à partir de laquelle travaille l'œuvre interactive.

> Enfin, la question était de savoir quelles étaient les conditions nécessaires et/ou suffisantes pour qualifier l'art numérique.

De qualifier l'art numérique de numérique, ou de qualifier plus précisément l'art interactif d'interactif.

> Il me semble qu'en aucune façon le récepteur ou la réception ne sont ni ne doivent être des critères en définissant le champ.

Cf. ci-dessus : le mode spécialisé de réception qu'est l'interaction qu'un récepteur fait d'une œuvre interactive qualifie (jusqu'à la définir) l'œuvre d'interactive.

Cher Ambroise,

Je persiste à penser qu'il existe une grande différence entre un énoncé oral (ou un être vivant) et une œuvre d'art interactive.

Dans l'analogie que tu suggères, un tel énoncé n'existe pas sans être proféré (laissant de côté des problèmes comme celui de l'enregistrement ou du discours direct rapporté par écrit). Alors qu'une œuvre d'art interactive existe sans être « interactive ».

Voici une petite narration fictionnelle qui te fera comprendre ce que je veux dire :

Un ministre inaugure un nouveau musée d'art contemporain et sa collection d'œuvres permanentes. La directrice du musée, le ministre et quelques invités commencent la visite. Devant une installation composée d'un projecteur et d'un écran sur lequel se déplacent des bulles de savon, le ministre demande : « Qu'est-ce que c'est ? ». La directrice lui explique qu'il s'agit d'une installation à laquelle travaillait un artiste récemment décédé.

Dans cette histoire, la question du ministre n'existe pas avant d'avoir été posée, alors que l'œuvre existe en tant qu'œuvre avant d'avoir été testée. Nous ne savons pas s'il s'agit d'une œuvre interactive ou non (épistémologie), mais nous savons qu'il y a là une œuvre et qu'elle est soit interactive, soit non interactive (sémantique). Si elle est interactive, elle l'est avant d'avoir été testée, puisque par hypothèse elle ne l'a pas été. À moins d'imaginer, ce qui paraît absurde, que cette œuvre ne serait pas interactive tant qu'elle n'est pas testée, puis qu'elle changerait de nature au moment où le ministre ou la directrice, par exemple, décideraient de la tester. Ce n'est pas ainsi que se comportent habituellement les objets dans notre monde. Ils ne changent pas de nature en fonction de nos tests ou de nos concepts. Donc, si cette installation est interactive, elle l'est en tant qu'objet matériel complexe, que dispositif

possédant des propriétés spécifiques, parmi lesquelles le script du programme.

Pour terminer, je l'ai dit, je pense que le choix entre ta caractérisation et la mienne est conventionnel. Ce qui ne l'est pas, ce sont les différences que j'ai relevées entre un énoncé oral et une œuvre interactive, et celles que tu avais signalées entre une œuvre interactive et une œuvre non interactive. Une fois qu'on a vu ces différences, c'est véritablement une question « personnelle » que de choisir l'une ou l'autre classification.

Il me semble pourtant que ma proposition rend compte de la différence que je viens d'évoquer, tout en laissant de la place à une distinction entre art interactif et art non interactif.

Bien à toi, Lorenzo

PS. J'aborderai une autre fois le problème de la réception dans la qualification d'une œuvre (interactive), dans sa détermination en tant qu'œuvre (interactive).

> Cher Ambroise,

>

> Je persiste à penser qu'il existe une grande différence entre un énoncé oral (ou un être vivant) et une œuvre d'art interactive.

> Dans l'analogie que tu suggères, un tel énoncé n'existe pas sans être proféré (laissant de côté des problèmes comme celui de l'enregistrement ou du discours direct rapporté par écrit).

Dans le cas de l'enregistrement, l'énoncé a été prononcé. Pas de problème.

Dans le cas du discours rapporté par écrit, l'énoncé est représenté, il se donne à être imaginé en tant qu'ayant été prononcé. Pas de problème non plus.

> Alors qu'une œuvre d'art interactive existe sans être « interactivée ».

Bon néologisme, à mon sens redondant cependant, puisque malgré tout je pense qu'il n'y a pas d'œuvre interactive sans interaction avec cette œuvre.

> Voici une petite narration fictionnelle qui te fera comprendre ce que je veux dire :

J'y réponds au fil de ta narration :

> Un ministre inaugure un nouveau musée d'art contemporain et sa collection d'œuvres permanentes. La directrice du musée, le ministre et quelques invités commencent la visite. Devant une installation composée d'un projecteur et d'un écran sur lequel se déplacent des bulles de savon, le ministre demande : « Qu'est-ce que c'est ? ». La directrice lui explique qu'il s'agit d'une installation à laquelle travaillait un artiste récemment décédé.

Question : est-ce que par le décès de l'artiste tu signifies que l'artiste n'a pas achevé ce qu'il projetait comme étant une œuvre interactive ? Ou veux-tu signifier par là que nous n'avons pas de moyens originaux de connaître les intentions de l'auteur autrement qu'en les éprouvant dans notre expérience esthétique de celle-ci ?

> Dans cette histoire, la question du ministre n'existe pas avant d'avoir été posée, alors que l'œuvre existe en tant qu'œuvre avant d'avoir été testée.

D'accord sur les deux points : l'énoncé oral n'existe que par sa profération. L'œuvre en tant qu'œuvre existe indépendamment de son créateur, indépendamment des formes de sa réception. Quoique ! L'exposition de l'œuvre dans un musée n'est pas pour rien dans la qualification de la pièce comme œuvre. La question du ministre à la directrice signale qu'il n'y a pas d'évidence à l'opéralité de l'œuvre, en tant qu'œuvre. Diffusée sur une chaîne publicitaire, cette projection pourrait être interprétée comme un message publicitaire pour une marque de savon. La réponse de la directrice va d'ailleurs dans le sens d'une définition institutionnelle de l'œuvre d'art : c'est une œuvre d'art, un artiste y a travaillé (et il en est même mort !).

> Nous ne savons pas s'il s'agit d'une œuvre interactive ou non (épistémologie), mais nous savons qu'il y a là une œuvre et qu'elle est soit interactive, soit non interactive (sémantique).

D'accord, cependant avec ces deux restrictions :

1. nous ne sommes pas si sûrs que cela que l'on a bel et bien affaire à une œuvre

2. quand nous pensons à distinguer les qualités d'une œuvre, ce n'est pas d'emblée à la mesure de son interactivité que nous le faisons.

Mais soit.

> Si elle est interactive, elle l'est avant d'avoir été testée, puisque par hypothèse elle ne l'a pas été.

Non. Elle n'est pas interactive avant d'avoir été testée.

Premier cas de figure : l'auteur l'annonce comme interactive.

Le ministre se contente de l'entendre, sans l'éprouver ni voir la directrice l'éprouver, ni un tiers enfin lui narrer son interaction avec cette œuvre. Peut-on dire que cet effet d'annonce suffit à instituer l'œuvre comme interactive ? Non, ce geste-là la définit comme œuvre conceptuelle (qui conceptualise l'interaction). Il se peut d'ailleurs très bien que l'œuvre ne soit objectivement pas interactive (c'est-à-dire qu'alors que l'on essaie d'interagir avec elle, rien ne se passe), sans que cela enlève quoi que ce soit à cette définition de l'œuvre. Dire donc qu'il suffit que la mention d'œuvre interactive soit affichée, sans que jamais l'œuvre ne soit effectivement éprouvée interactivement, pour être qualifiée d'interactive mène à une contradiction.

Deuxième cas de figure : l'auteur ne l'annonce pas comme interactive.

Le ministre demande ce que c'est. Il le fait parce qu'il peut douter du statut artistique de l'œuvre, mais plus avant aussi parce qu'il n'arrive pas clairement à situer sa réception de cette pièce. La directrice lui dit : c'est une pièce interactive.

Question : D'où tient-elle cette qualification-là ? Compte tenu de ce que je viens de dire ci-dessus (premier cas de figure), elle ne peut de façon cohérente le tenir que de l'avoir expérimentée par elle-même, de l'avoir vue expérimentée par un autre ou d'avoir entendu un tiers relater une expérience d'interaction avec la pièce.

Il est donc nécessaire qu'une pièce ait été interagie pour que lui soit reconnue sa qualité d'œuvre interactive.

De là tu m'objectes qu'il n'y a pas à confondre entre reconnaissance d'une qualité et existence objective (éventuellement non reconnue) de cette qualité.

Je réponds que :

1. l'œuvre interactive travaillant à intégrer l'interaction du spectateur comme matériau de son œuvre, je ne vois pas moyen de dire d'une œuvre qu'elle est interactive sans cependant qu'elle soit interagie. Elle serait à tout le moins incomplète, lacunaire, inachevée, et cela non pas sur le mode de sa transcendance, mais de son immanence même. (J'utilise ici la distinction de Genette qui, à propos de transcendance, distingue effectivement un mode d'exercice de l'œuvre, de transcendance donc, par le manque. Il ne s'agit donc pas ici de ce manque-là¹.)

Poussons un peu la chose : dirais-tu d'une œuvre annoncée comme interactive (cf. premier cas de figure) et avec laquelle tu essaierais d'interagir, mais sans aucun effet, dirais-tu donc d'elle qu'elle est interactive ? Tu suspecteras éventuellement une supercherie, ou alors tu diras qu'elle ne marche pas, qu'il lui manque quelque chose. Ou alors tu t'appuieras sur le témoignage d'un tiers, témoignage éventuellement ultérieur, qui te dira qu'en fait, tes essais d'interaction n'ont été perceptibles que bien plus tard (ce qui suffira pour assurer sa qualité interactive).

> À moins d'imaginer, ce qui paraît absurde, que cette œuvre ne serait pas interactive tant qu'elle n'est pas testée, puis qu'elle changerait de nature au moment où le ministre ou la directrice, par exemple, décideraient de la tester. Ce n'est pas ainsi que se comportent habituellement les objets dans notre monde.

2. l'œuvre interactive n'est pas un objet, c'est un processus, à l'effectuation duquel participe l'acteur. Nous n'avons effectivement ici nullement affaire à un objet, ni à un mode habituel.

1. Gérard GENETTE, *L'Œuvre de l'art*, t. 1 : *Immanence et transcendance*, Paris, Seuil, 1994.

> Ils ne changent pas de nature en fonction de nos tests ou de nos concepts.

Effectivement, l'œuvre interactive ne change pas (ce qui présupposerait qu'elle ait un état initial, dont il faudrait alors dire qu'il est déjà œuvre interactive), mais l'œuvre interactive est changeant : comme dit ci-dessus, l'œuvre interactive est processus.

> Donc, si cette installation est interactive, elle l'est en tant qu'objet matériel complexe, que dispositif possédant des propriétés spécifiques, parmi lesquelles le script du programme.

Je ne comprends pas très bien là où tu veux en venir. L'installation interactive :

1. est installation complexe, à la complexité de laquelle participe évidemment l'interacteur, et cela de manière essentielle ;

2. n'est pas qu'un objet matériel. Son comportement interactif n'est pas entièrement modalisé par le script du programme qui la gère (ce script qui serait alors une forme raffinée d'objectivité). Elle se contenterait dès lors d'être un algorithme, dont l'exécution serait totalement prédictible. Ce qui n'est pas le cas.

> Pour terminer, je l'ai dit, je pense que le choix entre ta caractérisation et la mienne est conventionnel. Ce qui ne l'est pas, ce sont les différences que j'ai relevées entre un énoncé oral et une œuvre interactive

Si la caractérisation d'une œuvre interactive est de l'ordre du conventionnel, je ne comprends pas comment tu peux avancer que les différences entre un énoncé oral et une œuvre interactive ne le sont pas.

> et celles que tu avais signalées entre une œuvre interactive et une œuvre non interactive. Une fois qu'on a vu ces différences, c'est véritablement une question « personnelle » que de choisir l'une ou l'autre classification. Il me semble pourtant que ma proposition rend compte de la différence que je viens d'évoquer, tout en laissant de la place à une distinction entre art interactif et art non interactif.

Tu le dis ici, mais tu ne me donnes pas encore les moyens d'en être convaincu.

Bien à toi, Ambroise

(i) L'histoire est complète ainsi.

Il n'est pas précisé si l'œuvre est interactive ou non. Et si elle est interactive, c'est sans avoir été testée ; ou, plus précisément, il est suggéré que le fait qu'elle ait été testée ou non n'est pas pertinent (c'est ce que tu récusés). Je ne « signifie » donc rien par le décès de l'artiste, ni n'ai à trancher entre tes deux cas de figure (annoncée ou non comme interactive).

Donc, lorsque tu prétends :

— qu'une œuvre « n'est pas interactive avant d'avoir été testée » ;

— qu'« il est donc nécessaire qu'une pièce ait été interagie pour que lui soit reconnue sa qualité d'œuvre interactive » ;

— ou, encore, « je ne vois pas moyen de dire d'une œuvre qu'elle est interactive sans cependant qu'elle soit interagie » ;

tu refuses la plausibilité de cette histoire. Et, tout simplement, JE NE VOIS PAS POURQUOI.

(ii) Une installation est un objet ou groupe d'objets. Ce groupe d'objets peut permettre de réaliser des événements. Mais une installation n'est pas un événement au sens où l'est un tremblement de terre ou l'exécution d'une pièce de Bach.

Bien à toi, Lorenzo

Cher Lorenzo,

Je vois bien, dans toute cette discussion, que nous ne sommes pas en mesure de nous comprendre parce que nous parlons à partir de présupposés qui conditionnent nos jugements :

I. selon moi, une œuvre interactive est un processus. À la définition (et non seulement à la mise en route) de ce processus, l'interaction du spectateur

participe de façon prépondérante. Elle est une condition *sine qua non* (sans laquelle, pas de processus, donc pas d'œuvre interactive).

2. selon toi, une œuvre interactive est un objet, un état, voire un potentiel en attente d'actualisation. Ce qui permet effectivement de dire qu'une œuvre interactive l'est avant d'avoir été expérimentée, ce qui également caractérise l'interaction comme une pure réception de l'œuvre.

À mon sens, ce présupposé-là n'est pas solide, il est même « confus » : il ne caractérise pas ce qu'est une œuvre interactive, puisqu'il en fait un état, au même titre qu'une œuvre non interactive... Il n'est pas plus clair et distinct dans sa façon de concevoir l'interaction comme réception d'une œuvre. Ne pas distinguer interaction de réception, c'est, à terme, considérer que toute réception est interaction (ce qui, au sens large du terme, n'est sans doute pas faux : il y a dans toute réception une construction active du sens), ce qui me paraît abusif si l'on entend distinguer une œuvre interactive d'une œuvre non interactive par ce qu'elle engage d'interaction.

Les deux cas de figures que j'ai introduits dans le fil de ton histoire me paraissent illustrer la confusion que je décris ci-dessus.

> (i) L'histoire est complète ainsi.

> Il n'est pas précisé si l'œuvre est interactive ou non. Et si elle est interactive, c'est sans avoir été testé ou, plus précisément, il est suggéré que le fait qu'elle ait été testée ou non n'est pas pertinent (c'est ce que tu récusés).

Oui, je le récusé, sur la base d'une conception de l'œuvre interactive qui, par la vertu de ce débat, s'affine à chaque fois.

> Je ne « signifie » donc rien par le décès de l'artiste, ni n'ai à trancher entre tes deux cas de figure (annoncée ou non comme interactive).

Cependant, il était nécessaire, dans la construction de ton histoire, qu'effectivement l'œuvre ne soit pas déclarée comme interactive. Ce qui dès lors nous mettait dans la situation :

— soit d'affirmer péremptoirement : c'est une œuvre interactive (mais sur quelles bases ? nous pourrions tout autant dire : c'est un zebda axiologique) – et essayer de nous satisfaire de cette seule affirmation qui n'est en rien définitoire.

— soit d'affirmer : c'est une œuvre interactive – de l'expérimenter effectivement. L'affirmation préalable n'en est pas moins péremptoire puisque totalement spéculative. Cela ne revient pas à vérifier après interaction une affirmation préalable (qui dès lors n'aurait pas été dénuée de vérité), puisque avant exécution, l'œuvre n'est pas interactive.

— soit de la tester en interaction, et de constater, ce qui est effectivement le cas, que notre interaction est « matière première » de l'œuvre (elle la « complète » en quelque sorte) et que l'ensemble complexe constitué par l'œuvre et notre interaction peut être l'objet d'une réception privilégiée, celle d'un observateur (rôle qui peut être tenu par un tiers ou par la même personne que celle qui tient le rôle d'interacteur).

C'est évidemment cette dernière option de l'alternative qui a mes faveurs. Elle me paraît nettement plus simple et plus intuitive que les propositions que tu défends.

> Donc, lorsque tu prétends :

Je ne prétends plus, là.

> — qu'une œuvre « n'est pas interactive avant d'avoir été testée » ;

> — qu' « il est donc nécessaire qu'une pièce ait été interagie pour que lui soit reconnue sa qualité d'œuvre interactive » ;

> — ou, encore, « je ne vois pas moyen de dire d'une œuvre qu'elle est interactive sans cependant qu'elle soit interagie » ;

> tu refuses la plausibilité de cette histoire. Et, tout simplement, JE NE VOIS PAS POURQUOI.

Pour rajouter une raison à celles déclarées plus haut, je dirais encore : dans ton histoire, il y a un glissement discret, que rien ne motive, de la question du statut de l'œuvre (en général) à celui du statut de l'œuvre interactive.

> (ii) Une installation est un objet ou groupe d'objets. Ce groupe d'objets peut permettre de réaliser des événements. Mais une installation n'est pas un événement au sens où l'est un tremblement de terre ou l'exécution d'une pièce de Bach.

D'accord, mais il s'agit pour ce qui nous concerne d'installation interactive, et non pas d'installation tout court. Or, cette qualification d'interactive fait de l'installation en question tout autre chose qu'une installation tout court puisque, et c'est en cela qu'elle est interactive, l'événement qui s'y joue n'appartient pas *a posteriori* à l'œuvre interactive, mais en est le principe de définition.

> Bien à toi, Lorenzo

Tout autant, Ambroise

Cher Ambroise,

Il ne me semble pas avoir été « confus ».

Mais pour me résumer, j'ai essayé, de différentes façons (argumentée et narrative), de défendre l'idée réaliste qu'une œuvre interactive l'est avant d'avoir été testée. Par contre, bien évidemment, ce n'est pas le fait de ne pas avoir été testée (ni l'inverse) qui en fait une œuvre interactive.

Là où je suis d'accord avec toi, c'est que nos présupposés et nos attentes sont différents. Ton intérêt est plutôt celui d'un critique d'art, alors que le mien me semble plus philosophique. En effet, ce qui t'importe, c'est de montrer la spécificité de l'œuvre interactive dans ce qui l'oppose à une œuvre non interactive, alors que je cherche, à ce moment du débat, à défendre la thèse réaliste selon laquelle un objet/événement est ce qu'il est indépendamment de toute réception.

Autrement dit, je n'essaie pas pour l'heure de caractériser ce qu'est une œuvre interactive, je conteste l'idée selon laquelle une interaction réelle ou imaginée (?) serait une condition nécessaire et suffisante à la caractérisation d'une telle œuvre.

Bien à toi, Lorenzo

Bon, je renchéris :

> Pour me résumer, j'ai essayé, de différentes façons (argumentée et narrative), de défendre l'idée réaliste

Pourquoi cette idée-là est-elle réaliste ? tu disais plus tôt être plus intuitif par ta proposition. Je prétendais tout autant un peu plus tard...

> qu'une œuvre interactive l'est avant d'avoir été testée. Par contre, bien évidemment, ce n'est pas le fait de ne pas avoir été testée (ni l'inverse) qui en fait une œuvre interactive.

> Là où je suis d'accord avec toi, c'est que nos présupposés et nos attentes sont différents. Ton intérêt est plutôt celui d'un critique d'art, alors que le mien me semble plus philosophique.

Les points de vue ne sont pourtant pas opposés *a priori*.

> En effet, ce qui t'importe, c'est de montrer la spécificité de l'œuvre interactive dans ce qui l'oppose à une œuvre non interactive, alors que je cherche, à ce moment du débat, à défendre la thèse réaliste

Une fois encore, pourquoi réaliste ?

> selon laquelle un objet/événement

Il vaut la peine de distinguer, parmi les « faits », ce qui est « objet » de ce qui est « événement ». Il me paraît que ton point de vue permet bel et bien de considérer ce qu'il en est des objets, mais ne convient pas à cette modalité de faits que sont les événements. Or, une œuvre interactive est un événement (ce sur quoi tu ne veux pas entrer en matière – tu rejettes l'analogie (qui, ceci dit, vaut ce que valent les analogies) avec l'énoncé oral, tu la distingues de l'être vivant en tant que vivant, etc.).

> est ce qu'il est indépendamment de toute réception.

Je ne vois pas d'objection à la question de la réception. Cependant, la « fonction interactive », celle qu'endosse l'interacteur quand il interagit,

n'est pas une modalité de réception (et là aussi, tu n'entres pas en matière, alors que je te propose de distinguer entre position d'interacteur et position d'observateur).

> Autrement dit, je n'essaie pas pour l'heure de caractériser ce qu'est une œuvre interactive,

C'est effectivement ce que j'essaie de faire. À ceci près, qui fait toute la nuance, qu'il n'y a pas un « être » de l'œuvre interactive : il s'agit d'un événement.

> je conteste l'idée selon laquelle une interaction réelle ou imaginée (?) serait une condition nécessaire et suffisante à la caractérisation d'une telle œuvre.

Et là je ne comprends pas comment tu peux contester cette idée en faisant l'économie d'une définition (d'une caractérisation) de l'œuvre interactive. Je le comprends d'autant moins que, à mon sens, cette interaction réelle ou imaginée est une composante de la définition de l'œuvre en tant qu'interactive : l'œuvre interactive est l'interaction qu'elle sollicite de la part de son interacteur et la réponse qu'elle lui rend, spectaculairement.

Bon. Tu renchéris ?

Bien à toi, Ambroise

« Chéri, je renchéris »,

Je pense effectivement que le réalisme philosophique est une position intuitive. (Pour soutenir, par exemple, comme le fait Bruno Latour qu'un pharaon n'a pas pu mourir de tuberculose, car la maladie n'avait pas été découverte, il faut probablement avoir fait des études¹. J'en ai fait l'expérience avec ma fille Julie, 9 ans, et elle m'a répondu que les Égyptiens ne savaient peut-être pas de quelle maladie il s'agissait, ni qu'elle s'appelait « tuberculose », mais que le pharaon aurait bien pu mourir de cette maladie-là).

Le réalisme philosophique comporte de nombreuses variantes, de ce que Hilary Putnam nomme le « réalisme métaphysique » au réalisme modéré qui est le sien et qu'il appelle « réalisme interne² ».

Ces débats sont longs et complexes, mais il est une idée propre aux réalistes et qui, en cela, les oppose aux idéalistes, c'est que ce n'est pas (seulement) le point de vue du sujet/schème conceptuel qui crée l'objet/événement. Autrement dit, même si nous ne nous entendons pas sur la description/caractérisation à donner à un objet/événement, voire même s'il est impossible de donner un compte rendu univoque d'un objet/événement particulier, il n'en reste pas moins qu'il n'y a, en la circonstance, qu'un seul objet/événement.

Quel intérêt pour notre débat (et tous les points que tu soulèves et que je ne relève pas) ?
C'EST QUE N'IMPORTE QUEL OBJET/ÉVÉNEMENT (MACROSCOPIQUE) EST CE QU'IL EST INDÉPENDAMMENT DE NOUS (OBSERVATEUR, PLUS OU MOINS MARTIEN, INTERACTIVISTE, INTERNAUTE ET AUTRES PHARAONS).

SI
L'EAU
GIT
SSSSSSSSSS
ME

(Une œuvre interactive est un objet/événement (macroscopique) de notre monde. Donc elle est ce qu'elle est indépendamment des extraterrestres et de nous – observateurs et observés de ce monde incompressible.)

Bien à toi, Lorenzo

AMBROISE BARRAS et LORENZO MENOUD

1. Bruno LATOUR, « Ramsès II est-il mort de la tuberculose ? », in *La Recherche*, n°307, mars 1998.

2. Hilary PUTNAM, *Raison, vérité et histoire* [1981], Paris, Minuit, 1984.